

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 25 (1937)
Heft: 105: Centenaire de l'installation de Vinet à l'académie de Lausanne

Artikel: Sainte-Beuve et Vinet
Autor: Bray, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-380323>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

parlez-moi un peu de vous et des vôtres, parlez-moi aussi de ce cher Crassier, où j'ai tant de chers souvenirs, que je voudrais tant revoir, et dont je porte les habitans dans mon cœur. Oh ! si j'y pouvais aller un jour, m'asseoir parmi vos auditeurs, visiter trois tombes chéries, revivre un moment de la vie de mon enfance ! Mais ce n'est pas le moment des projets ! Il n'y en a, dans ma position, qu'un seul à faire, que je fais tous les jours ; quand l'accomplirai-je ? M. et M^{me} Debar sont-ils à Chésereux ? Les voyez-vous ? Dans ce cas recommandez-moi à leur souvenir. Le mien est, à leur égard, bien affectueux et bien reconnaissant.

Adieu, bien cher frère. Cette lettre, vous pouvez le voir, est d'un malade ; soyez indulgent. Conservez-moi quelque amitié ; et croyez, je vous prie, à mon véritable et cordial attachement. »

Bâle, 9 juin 1835.

VINET.

SAINTE-BEUVE ET VINET

Du livre si riche et si pénétrant que M. René Bray vient de publier sur *Sainte-Beuve à l'Académie de Lausanne*, nous détachons, avec l'agrément de l'auteur, la page suivante sur Vinet :

« Vinet eut toujours dans l'âme de Sainte-Beuve une place à part. Il fut avec Olivier un des symboles du Paradis perdu, un des symboles de ce qui eût satisfait quelques-uns des instincts les plus profonds du poète des *Consolations* et de ce que la vie lui refusa toujours : « toute une destinée d'étude, de sacrifice et d'humble et constante action... à l'ombre de la cathédrale ». Vinet, c'était « l'homme digne d'être aimé à travers toutes les dissidences de communion », l'homme de cette religion qui se définit ainsi : *Religio Christi caritas*. On a dit que le seul point commun entre ces deux êtres était l'amour des lettres ; on a dit qu'au plus profond de leur amitié gisait un malentendu entre une âme essentiellement religieuse et une âme essentiellement littéraire. Et sans doute ce n'est pas sans vérité. Mais les natures spirituelles sont-elles si tranchées ? Sainte-Beuve écrit quelque part dans ses *Nouveaux lundis* : « Un jour ce critique distingué que j'aime à nommer..., M. Vinet, lisait le *Cid* en famille ; arrivé à cet endroit où Rodrigue exhale sa plainte, il sortit du salon et monta dans sa chambre : comme il n'en descendait pas, on alla voir et on le trouva récitant tout haut ces stances mélodieuses et fondant en larmes ». Appartiennent-ils à la religion ou à la littérature, ces pleurs ? Et les

Pensées d'août, n'est-ce vraiment que littérature ? Entre deux intelligences aussi vives le malentendu était-il possible ? Assurément Vinet était théologien, Sainte-Beuve était poète. Mais la théologie et la poésie sont toutes deux des appréhensions de l'au-delà ; la théologie du premier comme la poésie du second tendait à la morale ; la critique de l'un comme de l'autre avait le même principe et le même but. C'est ce qui permit l'amitié : le mystère du cœur fit le reste » (p. 339).

René BRAY.

UNE FEMME DE PASTEUR VAUDOIS :
CAROLINE FROSSARD (1777-1830)

Ici-même, M. Frank Olivier a publié une lettre du pasteur Maurice Frossard à sa cousine Caton (1). Demande en mariage qui n'eut pas de suite, puisque Frossard épousa beaucoup plus tard Caroline de Treytorrens, sa cadette de vingt-huit ans.

D'un esprit distingué et énergique, Madame Caroline Frossard est une figure attachante. Son caractère, le rôle qu'elle joua comme femme et belle-mère de pasteurs, les relations qu'elle entretenait avec de nombreux correspondants, font d'elle une personnalité (2). L'étude de son existence introduit dans l'intimité de plus d'une cure vaudoise ; elle nous renseigne sur les rapports qui ont existé entre les petits groupements piétistes et le Réveil ; elle nous montre les combats qui se livrèrent dans certains êtres, l'enthousiasme, les hésitations, les scrupules que ce mouvement complexe éveilla.

Fille de François de Treytorrens et de Julie-Anne-Françoise Glardon,

(1) *Revue de théologie et de philosophie*, 1937, p. 90 s. Caton était probablement la cadette des filles de Georges-Elie Puthod, qui habita Nyon, et dont la veuve s'installa à Genève. Cousine germaine de Frossard (dont la mère était née Puthod), elle devint Mme Chatelanat, de Morges ; voici comment en 1820, à l'occasion de la mort de Frossard, elle exprimait sa sympathie à sa veuve : « Vous ne devez pas douter, Madame et chère cousine, de l'intérêt que je prends à la perte que vous venez de faire. Quoique nos relations de famille eussent diminué à raison de notre éloignement et de l'indisposition de mon digne parent, je n'avais pas oublié que nous avions été très liés dans notre jeunesse, et que mon père avait toujours eu pour lui un attachement particulier. Il était mon germain... » — (2) Voir l'étude de Charles Rochedieu, dans la *Feuille religieuse du Canton de Vaud*, 1914, p. 444 ss., 464 ss., 506 ss., que je complète ici par quantité de renseignements nouveaux, provenant de lettres que le regretté pasteur Ferd. Terrisse m'avait communiquées.